

## Checklist accueil nouveau travailleur

Ce document a pour but de démontrer que toutes les informations pour travailler en sécurité avant l'affectation au nouveau poste ont été fournies.



Ce document doit être fait en double exemplaire. Un exemplaire est conservé pour l'employeur et l'autre par le nouveau travailleur. Il est important que le document soit signé par les deux parties et conservé.

Les informations suivantes ont bien été transmises :	V ou X
Je sais quels équipements de protection individuelle je dois porter	
Je connais les situations dangereuses dans l'entreprise et à l'occupation de mon poste	
Je connais les règles de sécurité, d'hygiène et d'urgence	
Je sais comment avoir accès aux locaux sociaux	
Je sais comment utiliser les équipements de travail mis à ma disposition	
Je sais qui est mon tuteur	
Je sais où retrouver les numéros utiles (conseiller en prévention, service externe)	
Je sais vers qui me tourner en cas de harcèlement ou de violence	

Signature de la personne chargée de l'accueil	Signature du travailleur